

**Valeurs  
actuelles**

## **Le CSA contre les trisomiques**

La campagne "Chère future maman" (Valeurs actuelles du 20 mars) n'a pas plu aux membres du Comité supérieur de l'audiovisuel (CSA), qui ont publié un avis négatif et ont **reproché à plusieurs chaînes de l'avoir diffusée**. Motif : une finalité « *ambiguë* » et le fait que cette campagne, visant à rassurer une femme enceinte sur l'avenir de son enfant trisomique, ne pouvait « *susciter une adhésion spontanée et consensuelle* ». Dans un communiqué, la Fondation Jérôme-Lejeune a regretté « *l'aveuglement des pouvoirs publics* » et rappelé le grand succès de cette campagne, diffusée jusque dans l'enceinte de l'Onu.